



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Saône-et-Loire



Mâcon, le 6 juin 2016

DP
Division des personnels

Affaire suivie par :
Stéphanie MARRET-DELBAC

Téléphone
03 85 22 55 95
Télécopie
03 85 22 55 39
Courriel
dp71@ac-dijon.fr

Cité administrative
24 boulevard Henri Dunant
BP 72512
71025 Mâcon cedex

MOUVEMENT INTRADEPARTEMENTAL DES ENSEIGNANTS DU 1ER DEGRE

INSTRUCTIONS RELATIVES A LA PHASE D'AJUSTEMENT

Ouverture de la connexion du jeudi 16 juin 9 heures au samedi 18 juin 17 heures

PARTICIPANTS :

La phase d'ajustement est ouverte aux personnels ayant obtenu au mouvement intradépartemental une affectation en zone sur un poste de titulaire de secteur, à savoir :

- les enseignants nouvellement nommés dans une zone,
- les titulaires d'une zone qui ont participé au mouvement sans obtenir satisfaction ou qui n'ont pas formulé de vœu,
- les enseignants qui n'ont pas d'affectation suite au mouvement.

MODALITES DE PARTICIPATION :

Les participants devront se connecter sur le site de la DSDEN 71 pour consulter la liste des postes vacants.
Ils classeront les postes par ordre de préférence dans la limite de 50 postes.

- Connexion :

- Site de la DSDEN 71 à l'adresse : <http://ia71.ac-dijon.fr/CDTI/mvt>
- Identifiant : votre numen en majuscules.
- Mot de passe : les trois premières lettres du nom d'usage en majuscules et sans espace, même pour un nom à particule.

- Saisie ordonnée des postes préférentiels :

- Saisir les codes retenus lors de la consultation des postes dans l'ordre souhaité,
- Valider la page, ce qui permettra de vérifier vos préférences,
- Possibilité de modification jusqu'à la fermeture du serveur en vous reconnectant.